

PÉTROLE ET GAZ

LE GOUVERNEMENT POSE LES RAILS

Myriam Bougeois, directrice adjointe du CRE BSL



De Montréal aux îles de la Madeleine, un large front commun d'acteurs en environnement, du monde municipal, du tourisme, des pêches et des sciences alliés à de nombreuses personnalités, ont demandé un moratoire et une enquête sur l'ensemble du développement de l'industrie pétrolière et gazière dans le Saint-Laurent marin.

Comment peut-on justifier un tel développement alors que la filière énergétique des hydrocarbures, non-propre et non-renouvelable, apparaît clairement incompatible avec les orientations gouvernementales, notamment celle en faveur de la réduction des gaz à effet de serre. Et que dire de la cible que devient le Saint-Laurent? Le Dr. Émilien Pelletier, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en écotoxicologie de l'ISMER à Rimouski mentionnait, par voie de communiqué le 13 novembre dernier, qu'«il est impossible de croire qu'un tel déploiement de ressources en mer n'aura aucun effet sur la conservation des habitats et sur les activités de pêche, d'aquaculture et de tourisme».

En pleine campagne électorale, le Premier ministre annonçait que, «dans le cadre d'une enquête scientifique et indépendante sur le développement énergétique du Québec, [un gouvernement libéral] évaluera l'acceptabilité environnementale et sociale de ce projet.» Un moratoire est en place mais le BAPE n'enquête que sur la prospection sismique et ses enjeux environnementaux. À l'instar du Front commun auquel nous prenons part, nous n'avons jamais demandé un «BAPE» de si peu d'envergure! Se limitant à la prospection sismique, le mandat du BAPE, mais plus encore, le rapport du comité d'experts formé pour l'occasion par le gouvernement du Québec, orientent les interventions vers la poursuite de ce développement.

Le comité d'experts centre la conclusion de son rapport sur l'atténuation des impacts de la prospection. Une «aspirine» suffirait-elle à faire passer le projet aux bélugas du Saint-Laurent, en voie de disparition? Pourtant, le comité d'experts émet des doutes et des incertitudes sur les mesures visant à atténuer les impacts de la prospection. Pire, il reconnaît que l'insuffisance des zones protégées ne garantit pas la préservation de certains écosystèmes sensibles et la survie d'espèces en déclin. Il relève des lacunes au chapitre des connaissances scientifiques. Il reconnaît les impacts potentiels des levés sismiques, les enjeux environnementaux qu'ils soulèvent, la très grande sollicitation actuelle du milieu, les ressources biologiques passablement fragilisées (dont les mammifères marins). Faute d'enquêter sur l'ensemble du développement, de la prospection au démantèlement des plates-formes, le BAPE doit fermer la porte aux «canons» de l'industrie pétrolière.

Informations supplémentaires : Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM), site internet : <http://www.gremm.org/>